



# 35 heures à l'hôpital ! L'arbre qui cache la forêt !

## L'hôpital tourne à crédit sur le dos des personnels !

Selon les derniers chiffres présentés par le ministère de la Santé et portant sur le bilan social des hôpitaux<sup>1</sup>, le nombre moyens d'heures supplémentaires par agent non encore récupérées et non encore rémunérées s'élève à 20,9 heures par an. Transposés au million d'agents de la fonction publique hospitalière, cela représente l'équivalent moyen de 15 000 emplois !

Si l'on ajoute à cela le nombre de jours de congés ou de repos non pris placés dans un compte épargne temps (2,8 jours en moyenne en 2012) ce sont tous les ans près de 30 000 emplois qui sont utilisés par l'hôpital sans être payés !

Il ne faut pas être grand économiste pour comprendre qu'il manque aujourd'hui un minimum de 30 000 emplois dans les hôpitaux pour répondre aux demandes de soins toujours plus importantes !

## Ils se trompent et persistent !

Au lieu de cela, le Gouvernement, via les Agences Régionales de Santé et les directeurs imposent une restriction tout azimut des droits des agents.

Les salaires sont bloqués depuis 2010, des emplois sont supprimés, d'autres sont précarisés, les déroulements de carrières sont ralentis, les droits les plus élémentaires sont quotidiennement bafoués, les rappels sur repos et congés sont devenus un mode de gestion ordinaire, les conditions de travail dégradées entraînent une augmentation continue des arrêts de travail pour raison de santé qui représentent aujourd'hui plus de 100 000 agents qui tous les jours sont hors service !

Forts de ces résultats, non seulement les décideurs ne changent rien mais augmentent la pression sur les personnels au point d'écoeurer les plus motivés ! Qui parle de Qualité de Vie au Travail ? de dialogue social ?

## Maintenant ça suffit !

Qui a imposé les 7h36, 7h42 ou 7h48 par jour à la place des historiques 8 heures ?

Non seulement ce temps est décompté à la minute mais toutes les minutes qui dépassent ne sont ni payées ni récupérées !

## L'objectif de ce gouvernement, des directeurs n'est pas de réduire de quelques jours le nombre de RTT, mais bien de transférer sur le temps personnel ce qui jusqu'à présent était intégré dans du temps de travail !

Comme pour l'organisation sur des journées de 12 heures, le temps de transmission entre les deux équipes, le temps d'habillage et de déshabillage seront désormais pris sur le temps personnel ! Sans réaction déterminée des personnels, ils ne s'arrêteront pas là !

**Le 25 juin,  
tous les agents hospitaliers ont un motif légitime  
de participer et d'amplifier les manifestations et les grèves.**



<sup>1</sup> Analyse des Bilans sociaux des établissements publics de santé à fin 2012 par l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH) pages 13 et suivantes.